

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Reboux-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. . . 25 c.
Réclames: . . . 30 c.
Faits divers: . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

BOURSE DE PARIS

3 0/0.	64 25
4 1/2.	92 90
Emprunts (5 0/0).	102 70
21 MARS	
3 0/0.	64 10
4 1/2.	92 50
Emprunts (5 0/0).	102 50
(Service particulier du Journal de Roubaix.)	
Actions Banque de France	3880 00
» Société générale	570 00
» Crédit foncier de France	920 00
» Chemins autrichiens	687 00
» Lyon	947 00
» Est	547 00
» Ouest	600 00
» Nord	1167 00
» Midi	690 00
» Suez	725 00
6 0/0 Péruvien	715 1/8
Actions Banque ottomane (ancienne)	685 00
» Banque ottomane (nouvelle)	615 00
Londres cour!	25 25
Crédit Mobilier	455 00
Turc	43 80

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

Anvers, 24 mars, 3 h. 35.
Laines: animées. Ventes 853 b. Plata. Pétrole: Soutenu. Disponible 36 à 30 1/2; courants 30 1/2; mai 51; juin 31 1/2; septembre 33; quatre derniers 33 1/2.

Marseille, 24 mars, 11 h. 50 matin.
Laines: Tunis débris à 250, Perse suint à 180; enchères sur 962 balles exposées, 807 vendues. Hausse de 5/10 0/0 sur Perse Mossoul et 3 sur Georgie. Soies: Cocons Salonique roulés à 154; Pirée à 169.

Liverpool, 24 mars, 2 h. 15 soir.
Cotons: Ventes 12,000 b., dont 3,000 pour la spéculation. Importations 9,000 b., à terme.

Londres, 24 mars.
Cafés: Lourds. Sucres: Très-calmes. Soies: Calmes. Laines: Fermes sur enchères animées, prix soutenus.

Havre, 24 mars, 11 h. 55 matin.
Cotons: Ventes 1,100 b., fermes. Laines: Ventes 69 b. Monte-Video à 250; Buenos-Ayres à 225. Cafés: Ventes, Gonaïves 196. Guatemala de 110 à 118.

New-York, 24 Mars.
Change sur Londres, 4.81; change sur Paris, 5.21 1/4. Valeur de l'or, 116. Café good fair, (la livre) 16. Café good Cargoes, (la livre) 16 3/4. Marché inanimé.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C., représentants à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets:

Havre, 24 mars.
Ventes 1,200 b.; Marché calme, ferme, inchangé.

Liverpool, 24 mars.
Cotons: Ventes 12,000 b. Soutenu.

New-York, 24 mars.
Cotons: 16 5/8, Recettes de 4 jours, 25,000 b. Manchester actif.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.
Liverpool, 24 mars.
Cotons: Ventes 12,000 ball. Soutenus.

Havre, 24 mars.
Cotons: Ventes 15,000 b. Louisiana juillet 98.

New-York, 24 mars.
Cotons: Orléans 102.

ROUBAIX 24 MARS 1875.

Bulletin du jour

Une dépêche nous a déjà annoncé que le tribunal de police correctionnelle de Berlin avait jugé le procès des associations socialistes de cette ville et décidé l'interdiction définitive de l'association générale des ouvriers allemands, de l'association générale des maçons et tailleurs de pierre allemands et de l'association générale des charpentiers allemands.

La Gazette de Cologne nous apporte aujourd'hui les détails suivants sur cette affaire: M. Hasenclever, chef de l'asso-

ciation générale des ouvriers allemands, a été condamné à 420 marcs d'amende et en cas de non-paiement à 20 jours de prison; MM. Ecke et Reimer, chargés d'affaires de M. Hasenclever, ont été condamnés chacun à 60 marcs d'amende ou 10 jours de prison; MM. Heurlemann, président de l'association des maçons, et Otto Capell, président de l'association des charpentiers, ont été frappés chacun d'une peine de 90 marcs d'amende ou 15 jours de prison.

Cette querelle du gouvernement prussien et des internationalistes n'est pas près de finir; elle promet, au contraire, des incidents de plus d'un genre.

Au dîner diplomatique offert par le prince de Bismark en l'honneur de l'empereur, M. Oddo Russell, ambassadeur d'Angleterre, a porté un toast à l'empereur Guillaume, après quoi M. de Bismark a bu à la santé de la reine Victoria.

Si nous en croyons des correspondances de Berlin, M. de Bismark aurait décliné l'honneur qu'il était question de lui faire en le nommant duc de Lauenbourg. Mais on croit que l'empereur lui confèrera le titre d'Allesse.

On écrit en outre de Berlin à la Gazette de Cologne que l'entrevue de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Italie aura peut-être lieu à Vérone.

Si l'on en croit les dépêches alphonisistes, les carlistes auraient éprouvé depuis quelques jours des revers qui ne sont pas sans importance. Les alphonisistes auraient reconquis les positions stratégiques de Maestrazgo et ils se seraient emparés de la place d'Olot.

De leur côté les carlistes télégraphient:

« Le convenio de Cabrera détermine une recrudescence d'enthousiasme en faveur de don Carlos dans l'armée et les populations.

« Le général Polo, beau-frère de Cabrera, et le général Diaz y Rada sont les deux seuls personnages marquants ayant suivi Cabrera.

« Diaz y Rada était en disgrâce depuis la surprise d'Oroquieta, en 1872; où il commandait et où don Carlos faillit être pris. »

Le Daily Telegraph a reçu cette dépêche de Rome:

Par les instructions adressées à M. de Keudell, à Rome, le gouvernement allemand a pour but d'obtenir, avec le consentement de l'Europe, l'abolition des privilèges qui font du Pape un souverain européen; mais il ne cherche pas, dit-il, à toucher aux fonctions du Saint-Père comme évêque de Rome.

Dans ses pourparlers avec M. Visconti-Venosta, M. de Keudell n'a jamais laissé voir que l'Allemagne eût le moindre désir d'influencer la politique intérieure de l'Italie. Le seul objet du gouvernement allemand est de faire définitivement taire les prétentions qu'a le Pape de garder l'autorité et le prestige d'un souverain temporel.

CHRONIQUE

Nous avons annoncé hier, en dernières nouvelles, la mort du comte de Jarnac, ambassadeur de France. Le comte de Jarnac (Philippe de Rohan Chabot) était né en 1815. Il n'avait donc que 60 ans. Son père, le général vicomte de Rohan Chabot, ancien pair de France, vit encore. Au moment où survint la révolution de 1848, M. de Jarnac était arrivé, dans la carrière diplomatique, au poste de ministre plénipotentiaire. Il sacrifia son avenir à ses affections et à ses convictions politiques. Pendant vingt-cinq ans il vécut dans la retraite jusqu'au jour où la confiance du maréchal de Mac-Mahon et la sympathie du duc Decazes l'appellèrent au poste d'ambassadeur à Londres. M. de Jarnac avait publié différents travaux dans la Revue des Deux Mondes et dans le Correspondant. — L'ambassadeur de France était marié à une anglaise, fille de lord Thomas Foley. Sa mère, également anglaise, était fille du duc de Leinster. Il ne laisse pas d'enfants. Sa sœur, Olivia de Rohan Chabot, est mariée à M. Jules de Lasteyrie, membre de l'Assemblée nationale.

MM. Dufaure, Decazes, Caillaux et de Meaux vont quitter Paris pour aller assister aux séances des conseils généraux dont ils sont membres.

L'Académie des sciences, dans sa séance du 22, a élu par 44 suffrages sur 52 M. le colonel Boileau membre correspondant, en remplacement de M. Fairbairn de Londres.

La direction des postes annonce que le système de mandats sur la poste entre l'Angleterre sera étendu à partir du 1^{er} avril à toutes les localités de France et d'Algérie ayant des bureaux où se délivrent des mandats. Le tarif sera celui qui existe, à présent, pour les mandats sur Paris.

D'après des renseignements pris à la questure et au secrétariat de la Chambre, plus de 350 députés ont déjà quitté Paris pour la province.

Dans le conseil tenu hier à l'Élysée, les ministres auraient, si l'on en croit la Presse, qui revient sur cette nouvelle, accueilli avec faveur la proposition de procéder d'un seul coup à la moitié au moins des élections partielles, bien que la loi ne les obligeât strictement à convoquer que les électeurs d'un seul département, celui du Lot, pour lequel le délai réglementaire expire le 10 mai prochain. D'après le même journal, le gouvernement ne serait même pas éloigné de l'idée de pourvoir en bloc à tous les sièges qui sont actuellement vacants à l'Assemblée.

M. Guiter, député des Pyrénées-Orientales, est mort hier à Paris.

M. Rouher est parti hier matin pour Camden-Place.

D'après les derniers avis de Berlin, le prince Bismark accompagnerait l'empereur Guillaume à Milan.

Le prince de Galles vient de débarquer à Calais par bateau spécial. Le prince, qui est un peu souffrant, se rend dans le Midi.

M. Humbert, président de la commission chargée d'examiner la convention sur la réforme judiciaire en Egypte, a écrit hier à M. le duc Decazes pour lui transmettre deux demandes de la commission.

D'après le Français, la commission demande que le ministre des affaires étrangères, conformément à l'ordonnance royale de 1781, — convoque en assemblée générale les Français résidant en Egypte, afin de les consulter sur l'utilité et la nature de la réforme projetée. La commission demande aussi si la cour d'appel d'Aix a été consultée, et, au cas où elle ne l'aurait pas été, elle prie le gouvernement de lui demander son avis sur la réforme.

On sait, en effet, que la cour d'Aix est celle des cours de France qui est chargée de toutes les affaires judiciaires relatives à l'Orient.

On lit dans les journaux officiels et officieux de Berlin, du 21 mars, la note suivante:

« M. le vicomte de Gont aut-Bron, ambassadeur de France, appelé par un deuil de famille dans son pays, ne pourra pas avoir l'honneur, à son grand regret, de présenter à Sa Majesté ses hommages et ses félicitations à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. »

Nous nous bornons à reproduire cette note sans autres commentaires.

Il y a plusieurs jours, le Journal officiel publiait un article signé E. Bouchut, qui blessait certaines croyances religieuses.

Le directeur du Journal officiel fit part à M. Bouchut des légitimes mécontentements que ses affirmations avaient soulevés, et lui demanda quel était le meilleur moyen de donner satisfaction aux demandes de rectification. M. E. Bouchut a répondu par la déclaration suivante:

« Je vous prie de ne pas continuer la publication de mon travail. Il suffit qu'il ait blessé des âmes croyantes pour que, sans chercher à établir ce que j'ai eu raison, j'estime qu'il n'est pas de ceux qui peuvent trouver place sans inconvénients dans le Journal officiel. Il sera publié ailleurs, et vu d'ensemble, il fournira à ceux qui le liront, la preuve que, purement scientifique, il n'est pas une injure au catholicisme. »

« Combattu plusieurs fois pour les doctrines spiritualistes que je professe, j'ai toujours pensé — et mes nombreux ouvrages en font foi — que le rôle et le devoir de la médecine consistent, sans porter atteinte à des croyances qui souvent sont les siennes, à étudier les dessiccations de Dieu, quand ils se réalisent par le fonctionnement admirable des organes qu'il a créés. Est-ce là une opinion matérialiste? »

Voici encore des faits qu'il faut porter à l'avoir du libéralisme:

Le National pousse des cris de paon au sujet d'un fait très simple, d'une mesure toute légale, et ajoutons très favorable au respect dû à la liberté des cultes. Voici ce dont il s'agit.

A Bourg-lès-Valence (Drôme), un serrurier nommé Paulin meurt mercredi dernier en témoignant deux désirs: celui d'être enterré civilement et celui d'être enterré près de sa femme décédée depuis quelques années. Le premier de ces vœux a été scrupuleusement rempli, le second ne pouvait l'être et ne l'a pas été, malgré les protestations des enfousseurs, attendu qu'on ne pouvait y

satisfaire sans blesser les lois de l'Église, sans profaner une terre bénie et réservée d'une façon exclusive aux catholiques.

Au lieu de s'indigner pour si peu, le National et ses amis feraient beaucoup mieux de garder leur colère contre des doctrines et des actes bien autrement révoltants et bien autrement funestes. Nous allons lui en donner un exemple: « A quelques pas du lieu où s'accomplissait l'enfouissement du sieur Paulin, et presque le même jour, à Romans, un jeune gars, âgé de 14 ans, renouvelait sa première communion, et après la cérémonie crachait la sainte hostie en disant: « Voilà ce que je fais du bon Dieu! » — Que pense le National de cette horrible profanation? Ne serait-elle pas de nature à exciter toutes ses colères, contre le coupable d'abord et ensuite contre l'enseignement et les doctrines qui enfantent de pareilles monstruosités

M. Guizot aimait les autographes. On explique mal comment il en possédait si bien; car sa collection, qui va être mise en vente, était plutôt bien choisie que nombreuse, 53 numéros tout au plus!

Mais quels trésors!... Des autographes de Colbert, de Mme Elisabeth, de Gustave-Adolphe, de Louis XIII, du duc de Lorraine, du cardinal de Lorraine, de Meyerbeer, du comte de Montmorency, de Bossuet, de Saint-Simon, de Turenne, toutes pièces d'une grande valeur.

Dans une lettre adressée à la princesse de Lamballe, Marie-Antoinette écrit:

« J'ai appris avec une bien vive douleur, ma chère Lamballe, la mort de votre mère... »

« Le Roy entre et veut ajouter quelques mots... »

Et Louis XVI écrit apostille:

« Un mot, un seul, madame et chère cousine; mais un mot du fond du cœur: vous savez combien nous vous aimons, que Dieu soit avec vous! »

Une des pièces les plus curieuses de la collection, c'est évidemment une lettre de Napoléon portant la signature de « Bonaparte, officier d'artillerie. »

Cette lettre est caractéristique; elle fut écrite en octobre 1791 à Pozzo di Borgo, au colonel des gardes nationales d'Arcino, qui se plaignait de l'indiscipline des Corses.

« Ce district, lui dit-il, a très mal commencé, vous n'avez qu'un remède, pour rétablir les choses... de casser, ce? votre plein pouvoir, trois membres, d'en faire nommer trois autres... en attendant de les suspendre. Ce moyen est violent, peut-être illégal, mais indispensable, parce que trois mauvais et trois faibles et ignorants, et tout est perdu. »

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, lundi 22 mars.

Conservateurs et radicaux n'ont point à se réjouir de cette fin de session prononcée si brusquement par M. d'Audiffret-Pasquier, tout heureux d'éviter au nouveau ministère à peine installé un débat à la suite duquel il aurait bien pu être obligé de donner sa démission. Il est certain que M. Buffet ne voulait prendre au nom du gouvernement aucun engagement en ce qui concerne l'époque de la dissolution. De leur côté les gauchesses étaient engagées: elles ne pouvaient consentir à l'ajournement des élections partielles que si la question de la dissolution était résolue. Des deux parts l'embaras était égal; pour les gauchesses particulièrement il eût été un danger grave à provoquer la retraite immédiate d'un ministère qu'elles avaient créé: c'eût été démasquer brutalement leurs batteries, et elles savent qu'avec le maréchal ce serait là un jeu dangereux pour elles, car le maréchal, si l'on avait renversé le ministère actuel, aurait eu bien vite fait d'en composer un autre dont n'aurait fait partie ni M. Dufaure, ni M. Léon Say, ni M. Wallon. Les gauchesses savent bien qu'elles n'emporteraient jamais la place d'assaut tant qu'elle sera gardée par le maréchal; aussi ne songent-elles qu'à temporiser.

Le gouvernement n'ensera pas moins dans l'obligation de convoquer les électeurs de deux départements. Les feuilles rouges, depuis la République française jusqu'au Journal des Débats, déclarent qu'autant vaut pourvoir immédiatement à toutes les vacances parlementaires. Leur calcul est très-simple: elles déclarent que le gouvernement doit donner au suffrage universel une preuve de sa confiance en lui en n'hésitant pas à provoquer les manifestations de sa volonté.

C'est là le prétexte: la véritable raison, c'est que les radicaux redoutent que, dans les deux élections prochaines, l'avantage reste aux conservateurs et particulièrement aux bonapartistes. Si, au contraire, on convoque les élections

de douze départements, les républicains espèrent que la majorité des élus sera composée de républicains; et ils s'emparement de ces résultats pour dire que la France vient de ratifier la proclamation de la république. Le gouvernement, qui sait aussi bien que nous à quoi s'en tenir sur la valeur des conseils de la presse républicaine, ne nous paraît pas devoir lui donner satisfaction sur ce point.

Il est une autre question sur laquelle le gouvernement ne semble pas plus disposé à se soumettre aux exigences du parti révolutionnaire: c'est celle de l'apuration administrative. J'ai déjà eu occasion de vous dire que M. Buffet avait exprimé la volonté d'examiner les dossiers de tous les fonctionnaires, particulièrement des préfets et sous-préfets, avant de procéder à des révocations ou même à des mutations. Ce travail exige un certain temps. D'un autre côté, la session des conseils généraux s'ouvre dans quelques jours: il est donc possible que le mouvement dans le personnel des préfetures et sous-préfetures soit ajourné jusqu'après la clôture de la session de nos Assemblées départementales. Il faut que ceux qui se sont faits les dénonciateurs des fonctionnaires conservateurs en prennent leur parti.

J'ai dû vous signaler en passant la vivacité avec laquelle le Journal de Paris combat l'idée d'une dissolution prochaine de l'Assemblée.

Il déclare que l'on ne doit pas procéder aux élections générales avant d'avoir pris « quelques précautions indispensables. » Au fond, le Journal de Paris, organe de la famille d'Orléans, n'a pas d'autre idée que la République française, le Rappel, le Siècle et autres organes de la démocratie: quand un parti est au pouvoir il doit garnir l'administration de ses créatures, à tous les degrés de la hiérarchie, afin de s'assurer la bonne et fructueuse direction du mouvement électoral. Pour le moment, sur la question de fait, le Journal de Paris est en désaccord avec les journaux rouges: il comprend que ses amis n'ont en ce moment aucune chance de succès, les autres, au contraire, sont d'avis que plus on agira vite; plus ils ont de chances pour que le pays envoie à l'Assemblée une majorité républicaine. Ils ont pour se hâter les mêmes raisons que les orléanistes pour gagner du temps.

Vous savez que l'anniversaire du 16 mars n'a donné lieu cette année à aucune manifestation. Néanmoins on a beaucoup parlé dans les cercles bonapartistes de modifications prochaines dans la direction des affaires du parti. A ce propos on me rapporte qu'il avait été question de choisir un homme dont le dévouement et la capacité auraient été reconnus de tous, et qui, placé près du prince impérial, eût été une sorte de conseiller intime. Le prince aurait été sondé à cet égard, et dans une lettre qui formait un refus il aurait dit à peu près textuellement ceci: « Si je connaissais un homme qui sût tout ce que j'ai besoin de savoir dans la position où je suis, je le prierais de se mettre à ma place. »

Samedi, il y avait chez M. Detroyat, directeur de la Liberté, un grand dîner auquel assistaient MM. Rouher, le général Fleury, de Fourton, Haentjens, etc. Pendant le repas on rentra au maître de la maison une, on dit même plusieurs dépêches signalant un complot bonapartiste et la nécessité de réagir énergiquement contre les agitateurs. C'était la copie des dépêches adressées au ministre de l'intérieur et de la guerre, M. Gambetta par M. Detroyat, alors commandant en chef du camp des Charentes et dont vous pouvez lire le texte dans un des volumes de l'Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Je n'en citerai que ce passage:

« Si vous ne m'armez pas de pouvoirs suffisants pour réprimer ces désordres et faire immédiatement des exécutions capitales, je ne répons pas de ces hommes infestés de bonapartisme et qui sont animés des sentiments les plus hostiles contre la République. »

« Je crois qu'il faudrait diriger tous ces hommes sur la Rochelle pour les éloigner des mauvais conseils. La variole sévit à la Rochelle... »

Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de Mme Ancelet, veuve de l'académicien, belle-mère de M^l Lachaud, qui est morte âgée de 84 ans. Le salon de Mme Ancelet a été un des derniers salons littéraires de Paris. Elle-même a retracé dans un livre plein de détails précieux les portraits des hommes plus ou moins célèbres qui l'ont fréquenté et qui composaient une compagnie peut-être un peu bourgeoise, mais fonderie honnête, en quoi il se distinguait des salons du XVIII^e siècle où trônaient des femmes plus fameuses par leur esprit que par leurs vertus.

C'est là le prétexte: la véritable raison, c'est que les radicaux redoutent que, dans les deux élections prochaines, l'avantage reste aux conservateurs et particulièrement aux bonapartistes. Si, au contraire, on convoque les élections

Paris, 23 mars 1875.

Le Journal des Débats, ainsi que les autres feuilles républicaines et les radicales, sont furieux contre les préfets qui, dans leurs circulaires, s'avisent de ne pas faire de profession de foi républicaine. Mais, sous ce rapport, ils ne font que se conformer et à la déclaration lue par M. Buffet et à ses instructions. Quand le duc d'Audiffret-Pasquier a pris possession de son fauteuil de Président, il n'a pas non plus prononcé le nom de république, ce qui n'a pas empêché toutes les gauches et leurs journaux d'acclamer le nouveau président de l'Assemblée.

Les républicains et les radicaux ont beau s'évertuer à faire croire que le pays est plein d'enthousiasme pour la république, l'indifférence est complète et les préfets expriment parfaitement l'opinion de la grande majorité de la nation, en évitant toute manifestation républicaine.

Au ministère des affaires étrangères, on dit que le duc Decazes aurait l'intention d'offrir au duc de Broglie l'ambassade de Londres en remplacement du comte de Jarnac, on sait que le duc de Broglie a déjà occupé ce poste, où il était loin de se plaindre; il est douteux qu'il accepte d'y retourner, et il vaudra sans doute se réserver pour les luttes parlementaires.

M. John Lemoine semble se rappeler quelquefois qu'il a été élève du vénérable abbé Buquet, ancien vicaire général de Paris. Dans un article sur la persécution du gouvernement impérial d'Allemagne contre l'église catholique, M. John Lemoine dit: « Nous croyons que le ministre trop puissant et devenu ingouvernable qui inspire ces mesures se trompe gravement sur l'effet qu'elles peuvent produire. Il affranchira complètement l'église qu'il poursuit à outrance, et lui donnera toute la force que contient la liberté. »

Il a pu le voir par le langage et les actes du Pape. Il est impossible d'enviesager sans appréhension les suites et l'étendue de la haine aujourd'hui engagée, il est impossible aussi de ne pas admirer l'invincible résolution que montre le vieux Pontife, qui seul, à vu plus que les années de Saint-Pierre, et de ne pas se découvrir devant cette grande et intrépide majesté. »

Plus loin, citant la scène émouvante qui s'est passée à Rome quand les catholiques anglais sont venus féliciter Mgr Manning de sa promotion au cardinalat, M. John Lemoine ajoute:

« Voilà bien le langage résolu, pénétrant; ému; d'un homme qui se ceint les reins pour le combat. Que l'on rapproche cette scène, et la scène solennelle du Vatican, de cette autre scène du Parlement de Berlin, où un professeur vient dénoncer une brochure dans laquelle un empereur romain, tombé en enfance, est l'instrument et le jouet de son ministre, Mark Trebonius, lequel finit lui-même au fond d'une mare, et pendant que le professeur répète toujours le nom de Mark, Mark, voici M. Bismark qui fait son entrée, non préparée, avec un éclat de rire que partage l'Assemblée; puis qui, pour montrer qu'il se porte bien et qu'il est toujours colonel d'un régiment de cuirassiers, fait une charge à fond sur le Pape. De quel côté est la dignité? »

Nous remarquons dans le dernier numéro (25 février) de la revue du Monde catholique un fort intéressant article de M. Léonce de la Rallaye intitulé: « Comment les nations finissent. » L'auteur, confirmant heureusement les données de la raison par l'histoire approfondie des principaux peuples anciens et modernes, ramène à quatre chefs les causes de décadence et de ruine, 1^o l'abandon des traditions; 2^o l'affaiblissement des sentiments religieux; 3^o la reconnaissance du principe d'autorité; 4^o l'amolissement des mœurs, d'où naissent la soif des jouissances matérielles et le luxe. Et une seule de ces causes suffit pour produire le déperissement d'un peuple; l'invasion simultanée de plusieurs causes rend son état irrémédiable et sa suite nécessaire. Dans le cas où toutes ces causes réunies opèrent à la fois, sa fin est prochaine. M. de la Rallaye, après avoir réfuté en passant divers préjugés accrédités par la légèreté de notre siècle, découvre l'abîme entr'ouvert sous nos pas et termine en montrant que nous y serons fatalement entraînés, si nous ne revenons à la forme traditionnelle de gouvernement qui seule peut écarter l'action de ces causes destructives; ce travail fait avec beaucoup de soin, mérite d'être lu et médité par tous ceux qui ont à cœur la régénération du pays.

P.-S. — Pas d'affaires à la Bourse. La lutte est très-vivement engagée, dit-on, par la haute Banque contre les valeurs que patronait M. Philippart et le Crédit mobilier.

Le gouvernement soutiendra, assure-t-on, le cours de la rente au-dessus du